ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Sûreté des installations nucléaires

Question écrite n° 30369

Texte de la question

Mme Marielle de Sarnez attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique et solidaire sur les récentes déclarations du président de l'Autorité de sûreté nucléaire. Dans un entretien récent M. Bernard Doroszczuk s'est en effet inquiété d'un recul de la rigueur dans l'exploitation des centrales avec trois évènements significatifs de niveau 2 en 2019, contre zéro en 2018, et d'un manque d'anticipation pour ce qui concerne les capacités d'entreposage des combustibles usés que la crise sanitaire liée à la covid-19 a mis particulièrement en exergue. Plus largement, il s'est dit préoccupé par un déficit récurrent de la culture de précaution tout à la fois chez les acteurs du nucléaire mais également parmi la population habitant à proximité des centrales. Elle lui demande comment son ministère entend répondre aux alertes formulées par le président de l'ASN afin de garantir la sécurité de l'alimentation en électricité d'origine nucléaire.

Données clés

Auteur : Mme Marielle de Sarnez
Circonscription : Paris (11e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 30369
Rubrique : Énergie et carburants
Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire
Ministère attributaire : Transition écologique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 16 juin 2020, page 4173
Question retirée le : 19 janvier 2021 (Fin de mandat)